

# Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



## Fermeture au trafic

Tronçon: Route cantonale N° 1358 Traversé du chantier CFF Ligerz Est «Bipschal» sur une longueur de 200m (Coord. 47.090391/ 7.148140)

Durée: Le mardi 11 mars et le mercredi 12 mars 2025 de 21 h à 6 h

Dérogations: Aucune

Route cantonale N° 1358 Ligerz – Twann / secteur Bipschal Chantier CFF

**Guidage du trafic:** Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation pour accéder à La Neuveville depuis Douanne est prévu par la route cantonale les gorges de Douanne via Prêles – La Neuveville (max. 18t.)

Un itinéraire de déviation pour accéder à Douanne depuis La Neuveville est prévu par la route cantonale via prêles - les Gorges de Douanne – Douanne (max. 18t.)

**Motif de la mesure:** Travaux de réfection de l'enrobé sur la zone du chantier CFF

**Restrictions:** Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).

**Informations juridiques:** En vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de réfection d'enrobée bitumineux étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers.

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Nous remercions les personnes concernées pour leur compréhension.

Loveresse, le 19 février 2025

Office de ponts et chaussées du canton de Berne



## Procédure ordinaire d'approbation des plans

### Projet de Aare Seeland mobil SA concernant le Funiculaire Ligerz – Prêles; Installation N° 61.025

Communes: Plateau de Diesse et Ligerz

Requérante: Aare Seeland mobil SA

**Objet:** Le funiculaire Ligerz - Prêles a été rénové dans les années 2003/2004 et le téléphérique existant a été transformé en téléphérique à treuil. Après plus de 20 ans d'exploitation, le téléphérique doit être rénové. En raison de l'obsolescence de composants électriques, la partie électrique de la commande d'entraînement doit être remplacée. La station amont, équipée d'un monte-escalier pour les passagers à mobilité réduite, ne répond plus aux exigences actuelles. Il est prévu de construire un ascenseur et de transformer les toilettes publiques conformément aux exigences de la LHand. De plus, de petites modifications sont prévues sur le téléphérique ainsi que de petits travaux sur la ligne.

Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

**Procédure:** La procédure d'approbation des plans est régie par la loi fédérale sur la procédure administrative du 20 décembre 1968 (PA; RS 172.021), pour autant que la loi fédérale sur les chemins de fer du 20 décembre 1957 (LCdF; RS 742.101) n'en dispose pas autrement. L'autorité unique de la procédure d'approbation des plans est l'Office fédéral des transports (OFT).

**Mise à l'enquête:** Les plans du projet peuvent être consultés du 24 février au 25 mars 2025 selon les heures d'ouverture ordinaires auprès de:

- Gemeindeverwaltung Ligerz, Hübeli 4, 2514

- Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, CH-2515 Prêles

**Piquetage:** Pendant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (y. c. modifications de terrains, défrichage, acquisition de droits, etc.).

**Oppositions:** Quiconque a qualité de partie en vertu de la PA peut faire opposition auprès de l'autorité chargée de l'approbation des plans pendant le délai de mise à l'enquête.

Quiconque a qualité de partie en vertu de la Loi fédérale sur l'expropriation du 20 juin 1930 (LEX; RS 711) peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEX pendant le délai de mise à l'enquête (oppositions à l'expropriation; demandes selon les art. 7 à 10 LEX; demande de réparation en nature selon l'art. 18 LEX; demande d'extension de l'expropriation selon l'art. 12 LEX; demandes sur le montant de l'indemnité selon l'art. 16 et 17 LEX).

Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEX).

Les oppositions, écrites et en deux exemplaires seront adressées durant le délai de mise à l'enquête (date selon timbre postal) à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations I, 3003 Berne. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'autorité chargée de l'approbation des plans, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c al. 2 LCdF).

Berne, 5 février 2025

Office fédéral des transports, 3003 Berne



## La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville  
www.laneuveville.ch

## Conseil General de La Neuveville

Séance ordinaire du mercredi 12 février 2025, tenue dès 19h30 au Centre des Epancheurs.

Présidence: M. Anton Tony Gutmann

Procès-verbal: M<sup>me</sup> Sophie Wahlen, adjointe au chancelier

## Ordre du jour

- Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue par M. Luca Longo, maire
- Appel
- Informations données par le chancelier municipal sur le fonctionnement et les outils du Conseil général
- Désignation de deux scrutateurs provisoires
- Nomination du président/de la présidente du Conseil général pour 2025
- Nomination des membres du bureau du Conseil général pour 2025
- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2024 (par les anciens membres du Conseil général)
- Nomination des membres de la commission de l'économie et des finances
- Nomination des membres de la commission de l'équipement (énergie)
- Nomination des membres de la commission de la gestion du territoire
- Nomination des membres de la commission de l'instruction et de la jeunesse
- Nomination des membres de la commission des loisirs
- Nomination des membres de la commission de la sécurité
- Nomination des membres de la commission spéciale (non permanente) chargée d'élaborer un projet de révision du Règlement du Conseil général
- Communications

## 1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue par M. Luca Longo, maire

M. L. Longo, maire: déclare: « Chères Conseillères, chers Conseillers, Mesdames et Messieurs, C'est un honneur pour moi d'ouvrir cette séance du Conseil général de La Neuveville de la législature 2025-2028. Comme à chaque rencontre, nous nous retrouvons ici, dans cette salle des Epancheurs, non pas pour défendre des intérêts individuels, ni pour nous enfermer dans des oppositions stériles, mais bien pour une mission commune: celle d'œuvrer pour le bien de notre population, pour la prospérité de notre ville et pour une gestion responsable de nos ressources. La Neuveville est un lieu d'histoire et de diversité, et notre Conseil général en est le reflet, nos élections sont le témoin de cette confiance. Chacune et chacun d'entre vous apporte une vision, des convictions, des idées. C'est précisément cette richesse d'opinions qui fait la force de notre démocratie neuvevilloise. La confrontation des idées, lorsqu'elle est constructive, ne doit pas être perçue comme un obstacle, mais bien comme un levier d'amélioration continue. Les sujets qui nous préoccupent sont nombreux. Nous pourrions, par exemple, annexer l'île Saint-Pierre pour élargir notre territoire, les canons du Musée nous aideront dans cette tâche. Nous pourrions aussi instaurer une taxe sur le vin neuchâtelois afin de renforcer nos vigneron locaux et nous préserver de l'épidémie de non-filtré. Et pourquoi pas rebaptiser le Lac de Bienne, Lac de Neuveville? Mais avant d'explorer ces pistes audacieuses – et j'en vois déjà certains prendre des notes avec inquiétude – revenons à

l'essentiel. Nos décisions doivent être ancrées dans la réalité et répondre aux besoins concrets de nos habitantes et habitants. La gestion des finances communales, la promotion de notre économie locale, la préservation de notre cadre de vie durable et la solidarité entre générations sont autant d'enjeux qui méritent notre engagement collectif. Alors aujourd'hui, et pour toutes les séances à venir, ayons l'exigence de travailler avec rigueur dans les commissions qui seront constituées ce soir, mais aussi avec ouverture et respect. Nos débats, aussi vifs soient-ils parfois, doivent toujours viser un seul objectif : construire une ville dynamique, attractive et tournée vers l'avenir. La population compte sur nous. Au nom du Conseil municipal, nous souhaitons une collaboration de confiance avec le législatif, représentant de la population, mais aussi être le lien avec l'administration et mettre en valeur son travail quotidien. Nous n'aurons certainement pas réponse à tout, mais une chose est sûre, notre motivation est intacte quant aux projets qui nous attendent. Sur ces mots, je vous invite à débiter nos travaux et je déclare ouverte cette séance du Conseil général. ». Il cède ensuite la parole au chancelier municipal pour l'appel.

## 2. Appel

L'appel nominal fait constater la présence de 33 conseillères et conseillers.

**Forum Neuveillois (FOR) :** M<sup>mes</sup> Bargiela Vaz Maria Del Carmen, Bucciarelli Sophie, Känel Céline

**MM. Althaus Damien, Gugger Joël, Guillaume Alain**

**Parti Libéral-Radical (PLR) :** M<sup>mes</sup> Aeschli-mann-Blaser Karin, Eusebio Veronica, Gurtner Rebekka, Krieg Caroline, Voumard Alicia

**MM. Andrey Charly, Burkhalter Luc, Cochet Matthieu, Junod Cédric, Kurth Roland, Morand Patrick, Mueller Daniel, Niederer Julien**

**Parti Socialiste Neuveillois (PSN) :** M<sup>mes</sup> Brazier Caroline, Torres Adele, Wingo Celeste, Wingo Helvetia

**Parti Les Verts La Neuveville (Les Verts) :** M<sup>mes</sup> Maillat Fanny, Mamie Sabine, Spart Marjorie, Staub Caroline

**MM. Louis Cyprien, Mamie Richard, Voisard Clovis, Zuberbühler Jean-Claude**

**Union démocratique du centre (UDC) :** M<sup>me</sup> Cosandier Gertrud

**Excusés :** MM. Teutsch Fabian (PLR), Weber Stéphane (FOR)

## 3. Informations données par le chancelier municipal sur le fonctionnement et les outils du Conseil général

M. V. Carbone, chancelier municipal, présente un document qu'il a réalisé sur le fonctionnement et les outils du Conseil général, en s'appuyant sur les informations contenues dans les bases légales communales. Il commence par expliquer la hiérarchie des bases légales et les compétences communales, puis aborde les outils parlementaires à disposition du législatif. Il poursuit avec une explication sur le déroulement des débats du Conseil général et termine par une présentation des commissions permanentes. Ce document sera transmis aux membres du Conseil général par courriel après la séance par la chancellerie municipale.

## 4. Désignation de deux scrutateurs provisoires

M. L. Longo, maire : désigne M. C. Louis, Les Verts, et M. C. Junod, PLR, comme scrutateurs provisoires.

Sans opposition, ces deux scrutateurs provisoires sont nommés afin d'intervenir jusqu'au point N° 6 de l'ordre du jour. Ils cèderont ensuite leur place aux nouveaux membres du bureau du Conseil général.

## 5. Nomination du président/de la présidente du Conseil général pour 2025

M. L. Longo, maire : demande aux partis s'il y a des candidat/e/s pour le poste de président/e.

M<sup>me</sup> G. Cosandier, UDC : le Parti UDC propose la candidature de M. A. T. Gutmann au poste de président du Conseil général pour 2025.

M. L. Longo, maire : demande s'il y a d'autres candidatures pour ce poste.

**Par 32 voix positives et une abstention, le Conseil général nomme M. A. T. Gutmann à la présidence du Conseil général pour 2025.**

M. A. T. Gutmann, UDC : prend la présidence de la séance, puis il déclare : « Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez pour la présidence du Conseil général de cette année 2025. Je vais présider cette séance constitutive et vous remercie d'ores et déjà de votre engagement. Ce sera un honneur et un plaisir de pouvoir œuvrer comme président pour faire avancer les nombreux dossiers que nous aurons à traiter pendant cette année législative pour le bien de notre cité. Je vous souhaite une bonne séance. »

## 6. Nomination des membres du bureau du Conseil général pour 2025

M. C. Junod, PLR : le Parti libéral-radical propose l'élection de M. Fabian Teutsch à la vice-présidence pour 2025.

**A l'unanimité, M. Fabian Teutsch est élu vice-président pour 2025.**

M. A. Guillaume, FOR : le Parti Forum propose M<sup>me</sup> Céline Känel comme 1<sup>ère</sup> scrutatrice.

**Par 32 voix positives et une abstention, le Conseil général élit Mme Céline Känel comme 1<sup>ère</sup> scrutatrice pour 2025.**

M. C. Louis, Les Verts : Le Parti Les Verts propose M<sup>me</sup> Fanny Maillat comme 2<sup>e</sup> scrutatrice.

**Par 32 voix positives et une abstention, le Conseil général élit M<sup>me</sup> Fanny Maillat comme 2<sup>e</sup> scrutatrice pour 2025.**

Dès à présent, les membres du bureau du Conseil général nommés pour l'année 2025 prennent leur place sur l'estrade et les scrutateurs provisoires reprennent leur place dans la salle.

## 7. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2024 (par les anciens membres du Conseil général)

**A l'unanimité des membres du Conseil général qui ont siégé lors de la dernière législature, à savoir 21 personnes, le procès-verbal est accepté, sans modification.**

## 8. Nomination des membres de la commission de l'économie et des finances

M. A. T. Gutmann, président, UDC : demande aux partis qui ont droit à un/des siège/s au sein de cette commission de présenter leur/s candidat/e/s.

M. C. Louis, Les Verts : indique au nom de son parti qu'il n'a pas de demande de changement par rapport à la répartition des sièges au sein des commissions, telle qu'établie lors de la séance informelle des responsables de fraction. Il mentionne l'existence de rumeurs concernant des discussions sur certaines commissions, notamment celle de la gestion du territoire. Il demande si des discussions ou des modifications doivent avoir lieu par rapport aux décisions prises en séance des responsables de fraction. Le cas échéant, il propose que la nomination des membres de la commission concernée soit traitée en premier afin de permettre une réorganisation. En conséquence, il suggère une modification de l'ordre du jour pour prioriser cette nomination. En l'absence de revendications, l'ordre de nomination des commissions reste inchangé.

Le président demande s'il y a des revendications pour changer l'ordre du jour.

En l'absence de demande, l'ordre du jour reste inchangé.

Proposant/e	Parti	Candidat/e	Voix obtenues
Louis Cyprien	Les Verts	Arizzi Nicolas	33 (unanimité)

Guillaume Alain	FOR	Gugger Joël	33 (unanimité)
Guillaume Alain	FOR	Guillaume Alain	33 (unanimité)
Brazier Caroline	PSN	Wingo Helvetia	33 (unanimité)
Junod Cédric	PLR	Gurtner Rebekka	33 (unanimité)
Junod Cédric	PLR	Krieg Caroline	33 (unanimité)

## 9. Nomination des membres de la commission de l'équipement (énergie)

Proposant/e	Parti	Candidat/e	Voix obtenues
Junod Cédric	PLR	Morand Patrick	33 (unanimité)
Junod Cédric	PLR	Mueller Daniel	33 (unanimité)
Junod Cédric	PLR	Andrey Charly	33 (unanimité)
Guillaume Alain	FOR	Weber Stéphane	33 (unanimité)
Louis Cyprien	Les Verts	Remund Rentsch Christine	33 (unanimité)
Cosandier Gertrud	UDC	Rossi Mauro	33 (unanimité)

## 10. Nomination des membres de la commission de la gestion du territoire

Proposant/e	Parti	Candidat/e	Voix obtenues
Kurth Roland	PLR	Junod Cédric	33 (unanimité)
Kurth Roland	PLR	Burkhalter Luc	33 (unanimité)
Kurth Roland	PLR	Niederer Julien	33 (unanimité)
Guillaume Alain	FOR	Känel Céline	33 (unanimité)
Louis Cyprien	Les Verts	Staub Caroline	33 (unanimité)
Louis Cyprien	Les Verts	Miorini Loris	33 (unanimité)

## 11. Nomination des membres de la commission de l'instruction et de la jeunesse

Proposant/e	Parti	Candidat/e	Voix obtenues
Junod Cédric	PLR	Voumard Alicia	33 (unanimité)
Junod Cédric	PLR	Cochet Matthieu	33 (unanimité)
Guillaume Alain	FOR	Bucciarelli Sophie	33 (unanimité)
Louis Cyprien	Les Verts	Chatelet Pascale	33 (unanimité)
Louis Cyprien	Les Verts	Voisard Clovis	33 (unanimité)
Wingo Celeste	PSN	Brazier Caroline	33 (unanimité)
Conseil des parents		D'Ascanio Raffaele	33 (unanimité)

M. M. Cochet, PLR : déclare que M. D'Ascanio a été nommé.

M. A. T. Gutmann, président, UDC : sur la base de cette déclaration, il propose l'élection de M. D'Ascanio Raffaele.

**Le Conseil général déclare M. D'Ascanio Raffaele élu à l'unanimité en qualité de membre représentant du Conseil des parents auprès de la commission de l'instruction et de la jeunesse.**

## 12. Nomination des membres de la commission des loisirs

Proposant/e	Parti	Candidat/e	Voix obtenues
Junod Cédric	PLR	Aeschli-mann-Blaser Karin	33 (unanimité)
Junod Cédric	PLR	Eusebio Veronica	33 (unanimité)

Guillaume Alain	FOR	Bargiela Vaz Maria Del Carmen	33 (unanimité)
Guillaume Alain	FOR	Althaus Damien	33 (unanimité)
Louis Cyprien	Les Verts	Mamie Sabine	33 (unanimité)
Brazier Caroline	PSN	Torres Adele	33 (unanimité)

### 13. Nomination des membres de la commission de la sécurité

Proposant/e	Parti	Candidat/e	Voix obtenues
Junod Cédric	PLR	Teutsch Fabian	33 (unanimité)
Junod Cédric	PLR	Kurth Roland	33 (unanimité)
Guillaume Alain	FOR	Chapuis Marwan	33 (unanimité)
Louis Cyprien	Les Verts	Spart Marjorie	33 (unanimité)
Wingo Helvetia	PSN	Wingo Celeste	33 (unanimité)
Cosandier Gertrud	UDC	Gutmann Anton Tony	33 (unanimité)

### 14. Nomination des membres de la commission spéciale (non permanente) chargée d'élaborer un projet de révision du Règlement du Conseil général

M. A. T. Gutmann, président, UDC: rappelle qu'au sein de cette commission spéciale, chaque parti a droit à un représentant.

Proposant/e	Parti	Candidat/e	Voix obtenues
Wingo Celeste	PSN	Brazier Caroline	33 (unanimité)
Gugger Joël	FOR	Guillaume Alain	33 (unanimité)
Mamie Sabine	Les Verts	Louis Cyprien	33 (unanimité)
Junod Cédric	PLR	Andrey Odyle	33 (unanimité)
Cosandier Gertrud	UDC	Gutmann Anton Tony	33 (unanimité)
Cosandier Gertrud	UDC	Gutmann Anton Tony	33 (unanimité)

### 15. Communications

M. L. Longo, maire: se réjouit de la prochaine séance du Conseil général pour débiter les travaux.

M. T. Gutmann, président, UDC: remercie les membres du Conseil général pour leur participation et les invite à une verrée à l'issue de cette séance.

La séance est levée à 20h30.

Au nom du Conseil General

Le président L'adjointe au chancelier

A. T. Gutmann S. Wahlen

Municipalité de La Neuveville

### Communications du Conseil municipal 21 février 2025

#### Maintien de l'Office de Poste à La Neuveville - Petition

La Municipalité de La Neuveville, avec le soutien de nombreuses communes suisses, s'oppose à la fermeture de 170 bureaux de poste annoncée par La Poste, dont celui de La Neuveville. Cette politique de démantèlement progressif remet en question l'accessibilité d'un service public essentiel, en particulier dans les régions périphériques. Les bureaux de poste jouent un rôle fondamental dans la vie locale en garantissant un accès de proximité aux services postaux pour les citoyens et les entreprises. Face à cette situation, le Conseil municipal engage cette action afin de permettre à la population

de soutenir ses démarches en faveur le maintien de ce bureau de poste. Il est possible d'agir pour son maintien en signant la pétition en ligne ou directement aux guichets de l'administration communale. La pétition peut également être imprimée et diffusée à plus large échelle. Vous trouverez le site Internet de la pétition <https://ma-poste-neuveville.ch> et pourrez y accéder facilement grâce au QR code ajouté à cette communication. Plus de 50 communes romandes se sont unies pour s'opposer à ces fermetures et ont interpellé le Conseil des États afin d'obtenir une clarification du mandat de service universel de La Poste avant toute restructuration. Les communes demandent une redéfinition des missions de La Poste en fonction des attentes des citoyens. Dans notre région, d'autres bureaux de poste, notamment ceux de Bienne-Boujean, Bienne-Madretsch, Courtelary, Lamboing, Malleray-Bévilard et Sonceboz-Sombeval, sont également concernés. Chacun peut contribuer au maintien de notre bureau de poste en prenant connaissance de la situation et en soutenant les démarches engagées. Cette pétition sera remise aux responsables de La Poste par le maire et une délégation du Conseil municipal lors de leur prochaine rencontre à la mi-mars 2025. Merci de votre précieux soutien!



#### Conseil General 2025

Pour rappel, voici ci-dessous, le programme des séances du Conseil général pour l'année 2025:

- 26 mars 2025
- 18 juin 2025
- 24 septembre 2025
- 3 décembre 2025

Le bureau du Conseil général pour l'année 2025 se compose de la manière suivante:

Président: M. Anton Tony Gutmann / UDC

Vice-président: M. Fabian Teutsch / PLR

Scrutatrices: M<sup>me</sup> Céline Känel / FOR

M<sup>me</sup> Fanny Maillat / Les Verts

Lors de la séance constitutive du Conseil général qui s'est déroulée le 12 février dernier, les commissions permanentes et non permanente ont été constituées comme suit:

#### Commission de l'économie et des finances

Parti	Candidat/e
Les Verts	Arizzi Nicolas
FOR	Gugger Joël
FOR	Guillaume Alain
PSN	Wingo Helvetia
PLR	Gurtner Rebekka
PLR	Krieg Caroline

#### Commission de l'équipement (énergie)

Parti	Candidat/e
PLR	Morand Patrick
PLR	Mueller Daniel
PLR	Andrey Charly
FOR	Weber Stéphane
Les Verts	Remund Rentsch Christine
UDC	Rossi Mauro

#### Commission de la gestion du territoire

Parti	Candidat/e
PLR	Junod Cédric
PLR	Burkhalter Luc

PLR	Niederer Julien
FOR	Känel Céline
Les Verts	Staub Caroline
Les Verts	Miorini Loris

#### Commission de l'instruction et de la jeunesse

Parti	Candidat/e
PLR	Voumard Alicia
PLR	Cochet Matthieu
FOR	Bucciarelli Sophie
Les Verts	Chatelet Pascale
Les Verts	Voisard Clovis
PSN	Brazier Caroline
Conseil des parents	D'Ascanio Raffaele

#### Commission des loisirs

Parti	Candidat/e
PLR	Aeschlimann-Blaser Karin
PLR	Eusebio Veronica
FOR	Bargiela Vaz Maria Del Carmen
FOR	Althaus Damien
Les Verts	Mamie Sabine
PSN	Torres Adele

#### Commission de la sécurité

Parti	Candidat/e
PLR	Teutsch Fabian
PLR	Kurth Roland
FOR	Chapuis Marwan
Les Verts	Spart Marjorie
PSN	Wingo Celeste
UDC	Gutmann Anton Tony

#### Commission spéciale (non permanente) chargée d'élaborer un projet de révision du Règlement du Conseil général

Parti	Candidat/e
PSN	Brazier Caroline
FOR	Guillaume Alain
Les Verts	Louis Cyprien
PLR	Andrey Odyle
UDC	Gutmann Anton Tony
UDC	Gutmann Anton Tony

#### Le Conseil Municipal

#### Municipalité de La Neuveville

La Municipalité de La Neuveville recherche pour son service social régional un ou une:

**Assistant/e social/e en formation en procédure d'admission pour la rentrée 2025 dans une HES**

**Degré d'occupation:** 50 % (Contrat à durée déterminée de 4 ans durant la formation HES)

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> septembre 2025 ou date à convenir

#### Votre mission:

Accompagné/e par une praticienne formatrice, vous évalueriez et analyserez la situation des personnes sollicitant le Service Social Régional La Neuveville (SSRN). Vous mettez en place des projets d'accompagnement et d'intégration en vue de promouvoir l'autonomie des bénéficiaires de l'aide sociale. Vous fournirez un accompagnement social, une assistance financière et administrative aux bénéficiaires, afin de les aider à réaliser diverses démarches dans le cadre de mandats dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte.

#### Votre profil:

Vous débutez votre formation en emploi d'assistant/e social/e en septembre 2025 dans une HES. Vous avez de l'aisance en français et des connaissances orales en allemand seraient un atout. Un permis de conduire serait un avantage. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement (C).

**Traitement:** Selon échelle des traitements du personnel communal

**Informations:** Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Taratra Ramarokoto, responsable du service social régional, par téléphone: 032/752.10.20 ou par courriel: taratra.ramarokoto@neuveville.ch.

**Intéressé/e?** N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes avec la mention «ASSISTANT/E SOCIAL/E EN FORMATION» au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 18 mars 2025, qui le traitera en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

**Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard du casier judiciaire et l'extrait du registre des poursuites seront demandés lors de la procédure d'engagement.**

La Neuveville, février 2025

Le Conseil municipal

#### Municipalité de La Neuveville

La Municipalité de La Neuveville cherche activement à renforcer l'équipe administrative de sa Chancellerie municipale et recrute un ou une:

**Collaborateur/trice administratif/ve**  
**Formation en emploi HEG à 60 %**

**Type de contrat:** Contrat à durée déterminée (durée du cursus de 4 ans ou pour la durée du cursus en cours en emploi à la HEG)

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> août 2025 ou à convenir.

**Votre opportunité:**

Vous souhaitez suivre ou suivez actuellement une formation en emploi en économie d'entreprise ou en droit économique à la Haute école de gestion (HEG), tout en occupant un poste rémunéré de 60 % au sein d'une administration communale dynamique? Cette expérience vous permettra d'acquérir des compétences pratiques en lien avec votre formation et de vous familiariser avec le secteur public.

**Profil recherché:**

- Vous remplissez les conditions d'admission de la formation Bachelor of Science HES-SO en Economie d'entreprise ou en droit économique;
- Vous disposez d'une formation d'employé/e de commerce complétée par une maturité professionnelle commerciale;
- Vous êtes une personne motivée avec un bon esprit d'engagement et autonome dans le travail;
- Vous maîtrisez les outils Microsoft Office.

**Nous vous offrons:**

Une place de travail au sein d'une administration communale, dans un cadre idyllique entre les vignes et le lac. Un environnement de travail dynamique et une équipe conviviale. L'accès aux transports publics est à 2 minutes à pied.

**Intéressé/e?**

Envie de nous rejoindre? Envoyez-nous votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, curriculum vitae, certificats, diplômes et autres documents) jusqu'au 14 mars 2025 à l'adresse suivante:

Administration communale  
Service des ressources humaines  
Mention «Collaborateur/trice administratif/ve en formation en emploi HEG»  
Place du Marché 3  
2520 La Neuveville

ou par courriel: chancelier@neuveville.ch

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

M. V. Carbone, chancelier municipal, par téléphone au 032/752.10.03 ou par courriel: chancelier@neuveville.ch.

La Neuveville, février 2025

Le Conseil municipal



## Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles  
www.leplateaudediesse.ch

### Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:  
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H  
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

**Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.**

**Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:**

**Adresse postale:** Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 - 2515 Prêles  
**Adresse e-mail:** info@leplateaudediesse.ch  
**Téléphone:** 032 315 70 70  
**Site internet:** www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	18.04.25	-	Vendredi Saint
Lundi	21.04.25	-	Lundi de Pâques
JE-VE	29.05.25	30.05.25	Ascension
Lundi	09.06.25	-	Lundi de Pentecôte
	21.07.25	01.08.25	Fermeture estivale
	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles

**Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.**

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

### PASSAGE DU BIBLIOTBUS À DIE SSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 1<sup>er</sup> trimestre 2025

**Stationnements**

**Diesse:** Devant le complexe communal  
«Le Battoir», entre 11h et 12h

**Prêles:** A l'Est du bâtiment administratif,  
entre 13h30 et 14h30

**Lamboing:** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

1<sup>er</sup> mars, 15 mars, 29 mars

L'administration communale

Commune de Plateau de Diesse

**\*\* Requête en prolongation de la durée de validité du permis de construire PC 247/2020 délivré par la Préfecture du Jura bernois le 22 avril 2022 \*\***

**Requérante:** Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

**Auteur du projet:** Ryser Ingenieure AG, Engestrasse 9, 3001 Berne.

**Emplacement:** parcelles N°s 2148 et 2162, au lieu-dit: «Le Malié», Prêles, commune de Plateau de Diesse.

**Projet:** raccordement des eaux usées de la STEP de Prêles au réseau des égouts de Schernelz

(nouvelle conduite d'une longueur d'env. 750 mètres) et mise hors service de la STEP.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** UP5 et agricole.

**Zones de protection:** IFP 1001 «Rive gauche du Lac de Bienne» et IVS d'importance locale BE 2152.2.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 25 LCFO et 80 LR.

**Prolongation de la validité du permis: jusqu'au 22 mai 2027.**

Les oppositions, **uniquement contre la prolongation de la durée de validité du permis de construire**, faites par écrit et motivées seront reçues jusqu'au 16 mars 2025, à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 février 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

**Requérants:** M<sup>me</sup> Valérie Gysi et M. Andreas Danzeisen, Schützengasse 30, 2502 Bienne.

**Auteur du projet:** sim Architekten GmbH, Aarberstrasse 1, 2560 Nidau.

**Emplacement:** parcelle N° 1250, au lieu-dit «Baselsteinweg 31», Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

**Projet:** démolition du chalet existant et construction d'un nouveau bâtiment principal avec pose de panneaux solaires sur le pan Est du toit.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et art. 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 mars 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 février 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Ligne 135: Twann - Lamboing - Prêles Adaptation d'horaire à partir du 24 février 2025

**Correspondances assurées avec les trains**

Afin d'assurer les correspondances à Twann avec les trains régionaux en direction de Neuchâtel et de Biel/Bienne, l'horaire de la ligne 135 sera adapté à partir du lundi 24 février 2025:

- Toutes les courses au départ de Prêles, Louvain vers Twann, gare partiront dorénavant trois minutes plus tôt

- Nouvelle heure d'arrivée à Twann, gare: xxh55

- La liaison entre Prêles, Louvain et Prêles, Colège à 7h37 sera supprimée.

- Les temps de course de Twann, gare en direction de Prêles, Louvain restent inchangés.

Merci de vérifier vos liaisons suffisamment tôt dans l'horaire en ligne sur carpostal.ch.

Vous trouverez les informations sur www.leplateaudediesse.ch et www.carpostal.ch ou au 0848 818 818

### Recherche membres pour création d'une commission

Afin de créer une commission non-permanente pour la gestion des manifestations 2025, nous sommes à la recherche de plusieurs personnes.

- Vous souhaitez organiser divers événements listés afin d'offrir à la population des divertissements dans les trois villages ?
- Envie de vous investir dans la vie de la région et d'y développer l'animation de la commune ?

Il s'agit de proposer à la population les manifestations suivantes :

**Chasse aux œufs**  
**Foire de Lamboing**  
1<sup>er</sup> août  
**Foire de Diesse**  
**Vente de sapins**  
St-Nicolas

Pour ce faire, nous recherchons idéalement 7 personnes, pouvant apporter de nouvelles idées et motivées à donner un peu de son temps contre rémunération.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec M<sup>me</sup> Anne Pasquiou Caccioppoli par mail à : anne.pasquiou-caccioppoli@leplateaudiedesse.ch

### Ramassage des déchets verts de jardin en 2025

Les factures 2025 vont être envoyées d'ici mi-avril aux abonnés. Le prix est inchangé et se monte à Fr. 80.- (TVA comprise).

Les personnes ne souhaitant plus bénéficier de ce service, sont priées de résilier leur abonnement par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudiedesse.ch jusqu'au vendredi 21 mars 2025 et renvoyer la vignette verte à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les citoyens qui ne sont pas encore abonnés, peuvent commander le macaron par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudiedesse.ch. Ils le recevront à domicile avec une facture.

Il est déjà possible de déposer des déchets verts à Lamboing et à Prêles pour les abonnés, ainsi que les personnes qui auraient passé commande de la vignette 2025.

Nous rappelons que la quantité de déchets verts n'est pas limitée. Toutefois, nous comptons sur le bon sens de chacun afin de limiter leur quantité de déchets. Le gazon peut être laissé sur les pelouses ou déposé autour des arbres et arbustes de votre propriété. Les branches peuvent être brûlées, pour autant qu'elles soient sèches et que le feu ne dure pas plus d'une dizaine de minutes.

**Les paysagistes ne sont pas autorisés à déposer les déchets verts même si leur client possède la vignette.**

Les propriétaires utilisant les services d'un paysagiste sont priés d'informer ce dernier que les déchets verts sont à débarrasser dans le cadre de son mandat.

Des contrôles seront effectués, mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour « jouer le jeu ». Les abus nous obligeront à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Il est à relever qu'une vignette est valable pour une propriété. Les propriétaires de plusieurs biens doivent se munir d'une vignette pour chacun d'entre eux.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de déposer des déchets verts le dimanche. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à cette prescription, par respect pour les citoyens avoisinant les décharges.

Nous vous remercions de votre collaboration.  
L'administration communale

### Objets trouvés

Vous trouverez les photos des objets trouvés sur notre site internet sous l'onglet « Guichet virtuel » puis « Objets trouvés ».

Si d'aventure un des objets vous appartient, c'est très volontiers que nous vous le rendrons.

Pour ce faire, il suffira de passer au guichet de notre administration et nous vous le restituons après les vérifications d'usage.

[https://www.leplateaudiedesse.ch/guichet\\_virtuel/objets\\_trouves](https://www.leplateaudiedesse.ch/guichet_virtuel/objets_trouves)

### Congélateur public à Diesse

Sont à votre disposition des casiers de :

- 100 litres à CHF 50.- par année
- 150 litres à CHF 75.- par année
- 200 litres à CHF 100.- par année

En cas d'intérêt ou si vous souhaitiez des renseignements complémentaires, il vous suffit de nous appeler au 032 315 70 70 ou de nous adresser un courriel à info@leplateaudiedesse.ch.

L'administration communale

### Les propriétaires de volailles, de chèvres, d'abeilles, de poissons, etc.

Les propriétaires de volailles, de chèvres, d'abeilles, de poissons, etc. sont tenus de s'annoncer auprès de l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne à 3052 Zollikofen. Les bases légales se trouvent dans l'Ordonnance fédérale sur les épizooties (art. 18a) et dans l'Ordonnance cantonale sur les épizooties (art. 21b).

Vous êtes propriétaires de volailles, chèvres, abeilles, poissons, merci de vous annoncer via le site suivant :

[www.be.ch.declaration-unites-elevage](http://www.be.ch.declaration-unites-elevage) et ceci jusqu'au 27 février 2025.

Ce document est également mis à votre disposition sur le site de la Commune mixte de Plateau de Diesse sous « Guichet virtuel / Animaux et agriculture ».

L'administration communale

### Convocation

à l'Assemblée communale du mercredi 26 mars 2025 à 19h30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Cession, pour un franc symbolique, de la Buvette de Jorat (bâtiment) au Football-club La Neuveville-Lamboing
  - a) Présentation du dossier
  - b) Approbation de la cession, pour un franc symbolique, de la Buvette de Jorat (bâtiment) au Football-club de La Neuveville-Lamboing
2. Approbation du Règlement sur les pâturages communaux
  - a) Présentation du règlement
  - b) Approbation du Règlement des pâturages communaux
  - c) Présentation de l'ordonnance concernant les tarifs d'estivages des pâturages communaux et les tarifs des corvées (compétence du Conseil communal)
3. Informations du Conseil communal
4. Divers et imprévus

Informations :

Le Règlement sur les pâturages communaux, le nouveau Règlement d'organisation (RO) de la Communauté scolaire du Collège de district à La Neuveville, ainsi que les modifications du Règlement d'organisation (RO) des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse sont déposés publiquement au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 23 août au 24 septembre 2024.

Les autres documents se rapportant à cette assemblée sont également déposés en consultation au bureau communal pendant le même laps de temps et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

[http://www.leplateaudiedesse.ch/la\\_commune/assemblees\\_communales](http://www.leplateaudiedesse.ch/la_commune/assemblees_communales).

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales

se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

**Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale :**

- Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 21 février 2025



**Nods**

Place du Village 5 | 2518 Nods  
[www.nods.ch](http://www.nods.ch)

### Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

		Février	
Samedi	22		
Lundi	24		8 h à 12 h
		Mars	
Lundi	3		8 h à 12 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.  
Administration Communale

### Commande de bois de feu 2025

Les personnes désirant acheter du bois de feu à la commune, sont priées de passer leur commande, **uniquement par e-mail**, à [commune@nods.ch](mailto:commune@nods.ch). Veuillez indiquer le nom, prénom, l'adresse et un N° de téléphone, ainsi que la quantité et le genre de bois.

Pour toute question relative à la commande de bois de feu, veuillez vous adresser directement à M. Francis Conrad, Conseiller communal, au N° de tél. 079 694 12 61.

Prix valables pour 2025 **uniquement pour les personnes domiciliées à Nods :**

- 100.- / stère quartelage hêtre
- 70.- / m<sup>3</sup> de bois de feu feuillu long 3-6 m

Pour toute personne désirant acheter du bois de feu, mais non domiciliée à Nods, les prix du marché seront appliqués.

Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au 25 février 2025.

Commune mixte de Nods

### Approbation PV assemblée communale du 17.12.2024

Dans sa séance du 18 février 2025, le Conseil communal a accepté le procès-verbal de l'assemblée communale du 17.12.2024.

Ces approbations sont rendues publiques en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes ; OCo.

Conseil Communal

### Ramassage du papier

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

7 et 8 mars 2025

A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 8 h

**Rappel important :** Le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus, en aucun cas, il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.  
Commune mixte de Nods

## 10 I PAROISSES

### PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

#### Dimanche 23 février

10h, à Nods, culte régional avec le pasteur Marco Pedroli. 19h30, recueillement de Taizé avec les pasteurs Von Salis et Chappuis

#### Mercredi 26 février

10h, salle Schwander, groupe de prière  
13h30, à Boudry, KT 9H

#### Dimanche 2 mars

10h, à la Blanche Eglise, culte du dimanche de l'église « Donner un sens à ce que je fais » animé par une équipe de laïcs avec la participation du groupe de louanges

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

#### A votre service

Marianne Chappuis, pasteure, 078 768 01 66  
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28  
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58  
Julien Neukomm, 078 632 92 49  
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35  
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch)

### KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

#### Sonntag, 23. Februar

19.30 Uhr, Blanche Eglise, La Neuveville: Taizé-Gottesdienst mit Pfr. Marc Balz, Pfr. Peter von Salis und Miriam Vaucher (Klavier).

#### Pikettdienst

21. bis 28. Februar: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

[www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch)

### PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

#### Messes dominicales

Dimanche 23 février 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Dimanche 2 mars 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Dimanche 2 mars 2025, 10.00, Messe et onction des malades, Ste-Marie, Bienne.

#### Mercredi des Cendres

Mercredi 5 mars 2025, 18.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

**Soupes de Carême 2025, Bienne et La Neuveville**  
Chaque année, pendant la période de Carême, les paroisses réformée et catholique de Bienne s'unissent pour organiser les traditionnelles soupes de Carême.

Les soupes de Carême sont non seulement l'occasion de partager un repas léger en bonne compagnie mais aussi de récolter des dons en faveur d'œuvres caritatives.

#### Samedi 22 mars 2025, dès 11h Place de la Liberté, La Neuveville

Mercredi 5 mars 2025, à 12.00  
Cure Ste-Marie, Bienne

Dimanche 9 mars 2025, dès 11.30  
Maison Wyttenbach, rue du Rosius 1, Bienne

Samedi 22 mars 2025, à 19.00  
Salle de paroisse de Reuchenette, Péry-Reuchenette

Mercredi 26 mars 2025, à 12.00,  
Maison Calvin, rue de Mâche 154, Bienne

Mercredi 2 avril 2025, à 12.00  
Centre Christ-Roi, Geyisried 31, Bienne

[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

#### Café Contact

Vendredi 21 février, 13h30-16h00, Maison de paroisse, moment convivial de partage pour

passer un bon après-midi. Un transport est organisé, merci de contacter Katia au 079 347 57 88 de partage. Rencontre suivante: Vendredi 7 mars

#### Dimanche 23 février

Culte, 10h00, église de Nods

#### Repas saucisse au marc

Vendredi 28 février, 12h, Maison de paroisse, inscription jusqu'au lundi 24 février auprès de M<sup>me</sup> Katia Schneider au 079 347 57 88

#### Eveil à la foi

Samedi 1<sup>er</sup> mars, 17h église de Diesse, pour les enfants de 3 à 6 ans, quatrième et dernière rencontre sur le thème de la musique

#### Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

#### Contacts

Présidente: M<sup>me</sup> Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

### PAROISSE DE NODS

#### Dimanche 23 février

10h culte régional à Nods.

#### Mardi 25 février

9h à la cure, lecture biblique et prière.

#### Dimanche 2 mars

10h à Nods, culte d'adieux du pasteur Marco Pedroli. A la sortie un apéro sera offert.

#### Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch N'hésitez pas à le contacter!

#### Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

#### Conseil de paroisse

M<sup>me</sup> Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

[www.parefnods.ch](http://www.parefnods.ch)

### EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

[www.labri.ch](http://www.labri.ch)

#### Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

IMPRIMERIE DU  
**COURRIER**  
DEPUIS 1866

### Impressum

#### Imprimerie du Courrier S.A.

Rue des Fossés 12 - CP - 2520 La Neuveville

contact@imprimerieducourrier.ch

[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch) / 032 751 21 79

**Direction:** Manuela Belmonte

**Publicité:** Diane Cerda

pub@imprimerieducourrier.ch

**Rédaction:** Céline Latscha

redaction@imprimerieducourrier.ch

**Mise en page:** William Dutoit

**Annonces:** noir-blanc, 0.70ct mm + TVA 8,1%

couleur Fr. 1.- mm + TVA 8,1%

**Tirage:** 4000 exemplaires

**Parution:** tous les vendredis

## Adresses utiles

### SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)  
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30  
Tél. 032 489 10 03

### HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96  
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05  
[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.  
Tél. 032 751 10 35, Courriel: [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
[www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.  
[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

### SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.

Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).  
Courriel: [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière jusqu'au 3 mai 2025.

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch)

[musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles toute l'année sur réservation.

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. [www.fhvl.ch](http://www.fhvl.ch).

### CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi 22.02.2025 20h30

Ve 7et Sa 8.03.2025 20h30

Samedi 15.03.2025 20h30

Ve 21 à Di 23.03.2025

Dimanche 06.04.2025 17h00

Vendredi 11.04.2025 20h30

Ve 25 - Sa 26.4.2025 20h30

Dimanche 27.04.2025 17h00

Dimanche 04.05.2025 17h00

Savary - Kobel

Nathanaël Rochat

Karine C

Boogie-Woogies

Festival

Cie Pataclown

Thierry Romanens

En apARTé

En apARTé

Ensemble instrumental de La Neuveville

### PLATEAU VIVANT

RENCONTRES « Le temps de vivre »

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)